

La linguistique fantastique de Nodier entre tradition et modernité

Jean-François JEANDILLOU
Université Paris Ouest-Nanterre
UMR 7114

« Il n’y a point de langue qui ne suffise à tout, quand on sait s’en servir », affirmait Charles Nodier dans un article – au demeurant pseudonyme – de la *Revue de Paris* du 12 décembre 1841. Placée sous la fictive caution du bien nommé « Docteur Néophobus », cette célèbre « Diatribe contre les fabricateurs de mots¹ » vitupérait, oxymore à l’appui, « les ruineuses richesses qu’on prodigue insolemment à la langue pour l’appauvrir et la perdre² ». Tout en s’opposant à la propension néologique, en plaidant pour un conservatisme lexical et orthographique, le polémiste masqué donnait une fois de plus à entendre ce que c’est, au juste, que savoir *se servir* d’une langue et donc faire acte de parole. Qu’importe qui écrit ou qui signe, qu’importe aussi l’état du système qu’il met en œuvre : suffire à tout suppose que tout puisse être dit voire être fait, quels que soient notamment l’éventuelle *richesse* du vocabulaire disponible et l’équilibre contingent du dispositif grammatical. Car pour Nodier, « l’expression la plus positive de l’intelligence humaine » dont témoignent les langues s’appréhende par le seul biais de l’usage, pour autant qu’il en actualise les potentialités sans porter atteinte à leur intégrité.

Si l’on en croit l’éminent *bibliophile* Jacob (*alias* Paul Lacroix), « Charles Nodier était surtout, il faut bien le dire, un philologue, un linguiste, un grammairien³ ». C’est donc moins à ses œuvres proprement *littéraires* qu’il convient ici de porter attention, qu’aux divers travaux visant à caractériser, à conceptualiser et à théoriser la langue même, sous le rapport du signe au premier chef. Et sans doute sera-t-il suffisant, pour ce faire, de s’en tenir aux principales bêtes noires déjà évoquées : (i) une néologie effrénée qui, dès avant le XIX^e siècle, coupe court à l’étymologie naturelle et tend irrémédiablement à effacer l’histoire de la parole ; (ii) une définition des mots insoucieuse de l’expérience sensorielle qu’ils présupposent. Opposer systématiquement les « superfétations lexiques » aux « onomatopées parlantes⁴ », c’est en effet

1. Reprise dans les *Fenilletons du temps*, éd. par Jacques-Rémi Dahan, t. I, Paris, Garnier, 2010, p. 741-757.

2. *Ibid.*, p. 757.

3. « Charles Nodier, philologue et grammairien », *Bulletin du bibliophile*, 1862, p. 1320. Francis Wey estimait avant lui que « les travaux philologiques de Nodier sont ses meilleurs ouvrages » (« Vie de M. Ch. Nodier », dans Ch. Nodier, *Description raisonnée d’une jolie collection de livres*, 1844, p. 25).

4. Charles Nodier, *Notions élémentaires de linguistique*, chap. XIII, Genève, Droz, 2005, p. 177.

mettre en lumière l'anachronisme foncier de la *linguistique* en question, en même temps que son actualité pérenne, voire sa modernité.

« L'abondance inutile de mots⁵ »

La conception nodiérienne de l'évolution linguistique est farouchement organiciste. Bien avant Franz Bopp ou August Schleicher⁶, l'auteur des *Notions élémentaires de linguistique* et du *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* répète à tout va que les langues ont leur durée de vie propre, qu'elles naissent, se développent jusqu'à maturité puis vieillissent avant de « radoter » et de mourir enfin. Dès les années 1810, il anticipait ainsi des thèses qui allaient connaître une fortune notoire jusqu'à la fin du siècle. Car ce que Honoré Chavée affirmera en 1878,

les langues sont des organismes vivants où s'incarne la pensée. Elles naissent, se développent et dépérissent d'après les lois physiologiques et pathologiques, dont le code, étudié dans ses causes, constitue la branche la plus élevée de l'histoire des races humaines⁷,

Nodier y eût en son temps souscrit, au nom d'un naturalisme faisant du langage un principe vital qui échappe par définition à l'emprise des individus. Radicales sont, dès lors, les conséquences pratiques qu'il en tire, dans la mesure où cette autonomie interdit censément toute créativité *externe*. Ce n'est certes pas à l'évolution naturelle, dépendant de la nécessité comme de l'usage collectif, mais à l'innovation arbitraire, autrement dit à l'interventionnisme concerté, que s'en prend le lexicographe. Bien conscient de tout ce que le XVI^e siècle a pu apporter en matière de néologie, il fait de l'âge classique le moment où, se composant alors « de trente mille mots tout au plus », la langue française atteignit son point culminant avant de décliner sous la pression invasive des termes nouvellement intégrés au dictionnaire : « Tout écrivain qui a fait un mot nouveau depuis cette époque de maturité de la langue, a prouvé seulement qu'il ne connaissait pas tous les mots anciens, ou qu'il n'en avait pas compris toute la portée⁸ ».

Un peu de langage c'est définitivement plus et mieux, selon Nodier, qu'une langue dite *perfectionnée*. Fournissant « des mots à toutes les nuances de l'idée », un ample dictionnaire dévalue la parole pour n'en faire qu'un « signe exact », alors qu'un parler rudimentaire permet à l'âme de « s'incarner dans son verbe » et le vivifie. Cette puissance de l'équivoque évocatoire contre la transparence fonctionnelle, Granier de Cassagnac l'a bien résumée – pour la

5. « Diatribe », art. cit., p. 742.

6. Franz Bopp, *Grammaire comparée* (1833) ; August Schleicher, *Compendium* (1861).

7. *Idéologie lexicologique des langues indo-européennes*, p. 108 (cité dans Piet Desmet, *La Linguistique naturaliste en France (1867-1922)*. Louvain, Peeters, 1996, p. 89).

8. « Diatribe », art. cit., p. 742.

contester – dans son compte rendu des *Notions élémentaires de linguistique* :

Le mot propre manquant, on détourne d'autres mots, et on décrit avec la parole un cercle autour de l'idée, qui reste déliée, insaisie, et qui flotte. Quand on a le mot propre, on l'emploie, et adieu la figure, et partant la poésie ; car M. Charles Nodier met la poésie dans les mots. Aujourd'hui, [...] il est impossible de périphraser : donc la poésie est morte et impossible⁹.

La mort de la *poésie*, entendue non pas spécifiquement comme production littéraire mais comme dynamique de figuration discursive, tient donc à des critères quantitatifs au premier chef. « Néologisme c'est impuissance », affirme Néophobus, parce que la langue disponible en l'état, toujours déjà *complète*, est close sur elle-même mais ouverte à tous les besoins de faire sens. Pour qu'elle suffise à tout il suffirait donc, ni plus ni moins, d'en convoquer les composantes actuelles, avec leurs valeurs latentes ou potentielles. Aussi bien Nodier anticipe-t-il, en l'occurrence, sur la conception structurale d'un système où tous les éléments sont solidairement définis par la relation qui les unit les uns aux autres. Comme l'enseignera bien plus tard le *Cours de linguistique générale* attribué à F. de Saussure,

À l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents¹⁰.

C'est bien de cette inexistence *a priori*, donc de la faible quantité des mots qui enveloppent le contenu de leurs concurrents potentiels, que Nodier s'autorise pour faire de toute « langue pauvre en vocables » une « ressource naïve et nécessaire », un moyen d'expression infiniment plus souple que tel idiome engoncé dans sa profusion. Dès lors que chaque signe se trouve lesté d'un signifié trop étroitement circonscrit, trop restreint par la somme des unités contiguës, il ne peut plus avoir de vigueur – faute, sans doute, de polysémie.

La critique de la néologie s'appuie corollairement sur des critères de type morphologique : les « soixante mille mots que les lexicographes se disputent l'honneur de faire entrer dans leurs dictionnaires », depuis la fin du dix-huitième siècle, sont tenus pour des artefacts inertes (donc sans vie propre), forgés comme *in vitro* à partir d'emprunts, de contre-calques pour la plupart gréco-latins. En témoignent par excellence les dénominations voulues scientifiques, en ce qu'elles visent censément à couper court à l'ambiguïté métaphorique des dénominations traditionnelles. Là plus qu'ailleurs, les termes univoques sont affectés à des idées ou des faits qui, précisément, n'ont « rien de nouveau que leur nom » : cette circularité vicieuse, où le raffinement sémiotique masque une double vacuité sémantique et référentielle, prolifère

9. Compte rendu des *Notions élémentaires* dans la *Revue de Paris*, 1834, t. X (octobre), p. 206.

10. Paris, Payot, [1916]-1995, p. 160.

par exemple dans le champ de l'histoire naturelle, où se parle « un grec odieux qui ferait chasser du collège un écolier de sixième ». Du hanneton devenu *melolontha* à la reine-marguerite rebaptisée *leucanthème*, les « méthodistes » tendent à pervertir une langue pittoresque et suggestive, pour la saturer de froides nomenclatures. Encore ce lexique technique demeure-t-il réservé censément aux seuls domaines de spécialités. Mais tel n'est pas le cas des poids et mesures, spécialement du système métrique, mis en place par la Révolution et qui affectent les échanges ordinaires de la vie quotidienne. Oubliés la *goutte*, le *grain*, le *scrupule* ou le *souçon*, disparus le *journal de terre*, l'*ouvrée* ou la *voie de bois*, renvoyés aux oubliettes la *coudée*, la *brasse*, le *pied*, le *palme*, la *toise* ou le *pouce* ; à cette « habile terminologie populaire » a été autoritairement substitué le paradigme « hétéroglotte » des *are*, *stère*, *mètre* et encore du « *gramme*, avec ses *déca*, ses *hecto* et ses *kilo*¹¹ ». Au-delà d'un conservatisme voire d'un fixisme obtus, la posture de Nodier s'avère, sinon fondée en droit, du moins théorisée non sans discernement :

Aucune société particulière ne peut se former dans le langage de la société commune un langage qui échappe à sa forme et qui se passe de ses éléments. [...] L'homme naturel a le don de faire les langues. L'homme de la civilisation n'est capable que de les corrompre. [...] Le peuple d'une langue qui commence fait la parole. Les savants d'une langue qui finit font de l'argot¹².

Tout juste cette profusion terminologique pourrait-elle trouver place dans tels « Dictionnaires spéciaux » (de la chimie, de la botanique, de la zoologie, de l'anatomie, etc.) ; mais comme « cela n'a rien à faire avec la langue » *stricto sensu*, il importe de préserver celle-ci contre un « luxe ruineux et misérable, bien pire que la pauvreté¹³ ». À cet égard, c'est bien le Nodier lexicographe qui vilipende sans relâche la coupable industrie des Académies (celle des sciences comme celle des inscriptions et belles-lettres), enregistrant à l'aveugle ces fabrications aussi artificielles que superflues pour leur conférer une légitimité institutionnelle au lieu de les cantonner dans une effervescence suspecte. « Fonder la légalité du *non-sens* et la jurisprudence du barbarisme », tel est enfin l'apanage de l'Académie française elle-même, au sein de laquelle notre linguiste fut accueilli dès 1833. Sept ans plus tard, son doublet hétéronymique ne manque pas de déplorer combien une « tolérance complice » a pu contribuer « à la violation d'une langue qu'elle était spécialement chargée de *conserver* et de *fixer* ; ce sont les termes de son mandat. [...] Il serait affreux de penser que le vandalisme nous vînt de l'Institut¹⁴ ».

11. *Notions*, *op. cit.*, chap. XI, p. 150.

12. *Ibid.*, chap. XIV, p. 196.

13. « Diatribe », art. cit., p. 750.

14. *Ibid.*, p. 744 et 751.

Pour une soma-sémiotique

Nodier concentre en somme sa réflexion sur le lexique, laissant ostensiblement de côté les considérations grammaticales, et spécialement syntaxiques. Cet ostracisme est tempéré par l'idée que les règles ne s'imposent pas de manière moins naturelle que le vocabulaire, chez une espèce humaine faisant « sa grammaire et sa terminologie comme l'abeille fait son alvéole, comme l'oiseau fait son nid¹⁵ ». Mais la perspective dominante reste nettement onomasiologique : le morphe-sémantisme des mots, leur phonétisme imitatif et leur graphie priment sur les autres dimensions.

D'où une analogie entre l'économie de la langue et le système monétaire : « Chez les peuples dont le dictionnaire est large, la parole n'est plus que la monnaie de la sensation. [...] ce n'est plus de l'or, c'est du billon¹⁶ ». Tout au service du substantialisme étymologique et du sensualisme sémantique, l'antagonisme des deux métaux fonctionne rigoureusement à l'inverse de la convention par quoi Saussure définira la valeur abstraite (« incorporelle ») et relative du signe :

La valeur linguistique sera comme la valeur d'une pièce de cinq francs. Cette valeur est déterminée par une foule d'autres choses que le métal qui y entre¹⁷.

Bien loin de l'arbitraire invoqué par le Genevois, Nodier tient au contraire que « la fausse monnaie des nomenclatures », la propension à mettre « mot sur mot, sans vérifier le titre et le poids de cette nouvelle monnaie de la pensée¹⁸ », tendent à dé-naturer l'entier d'un édifice que légitime, par essence, la motivation des formes acoustiques dans tel idiome réputé « autochtone ».

Il n'y aurait ainsi de bonne et pure langue que celle qui, non sans avoir évolué, aurait conservé un maximum d'éléments ressortissant aux conditions mêmes de son émergence et de son développement. Rappelant « partout l'étymologie immédiate¹⁹ », aucun de ses états synchroniques ne masquerait la diachronie dont il émane.

1) Par-là s'explique, en particulier, le vif intérêt porté par le Bisontin aux « patois » et aux dialectes, objets volontiers déprisés voire honnis par le jacobinisme (post-)révolutionnaire²⁰, mais où se décèlent nombre de survivances (phonétiques, morphologiques, sémantico-lexicales ou syntaxiques) dont sont dépourvus les idiomes policés par la vie urbaine et mondaine. Entendu comme « la partie la plus franche et la moins altérée des langues²¹ »,

15. *Notions*, *op. cit.*, chap. XIII.

16. *Ibid.*, p. 51. Pièce en alliage sans valeur, le billon servit de monnaie de compte jusqu'au XVIII^e siècle.

17. Ferdinand de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 287.

18. « Diatribe », art. cit., p. 741.

19. *Notions*, chap. XIII, p. 174.

20. Nodier fut un des premiers, peu après Grimm et avant Raynouard, à promouvoir la dialectologie, non sans fustiger la « bêtise » de l'abbé Grégoire et des politiques visant à éradiquer les parlers locaux.

21. *Notions*, chap. V, p. 64.

le patois constitue un vivant témoignage de l'histoire des formes, conservatoire oratoire des sources premières et de leur pérennité dans l'usage populaire : « intermédiaire essentiel des langues autochtones et des langues classiques²² », il n'a pas comme ces dernières subi « le grattoir barbare du puriste »²³ et offre un accès privilégié à la *nature naturante* du verbe. Ce qui suscite le rejet des pédants est précisément ce qui fait la valeur de ces parlers, pour un linguiste frotté de littérature (ou un lettré frotté de linguistique) comme Nodier. Ici comme ailleurs, l'apparente rusticité semble gage d'une authenticité non encore soumise à la normalisation stérilisante des sociétés savantes.

2) Or tel est encore le cas, dans les langues modernes, du substrat mimétique dont elles émanent par principe. Nourri de compilations diverses – au premier rang desquelles figurent les lexiques de Nicot, de Ménage, de Court de Gébelin et de Brosses –, cet ouvrage fondateur que fut le *Dictionnaire raisonné des onomatopées*²⁴ mettait en place une véritable théorie de la motivation sémiotique, qui s'appliquera inchangée jusque dans les *Notions élémentaires de linguistique* en 1834. Deux principaux types de signes sont distingués, selon qu'ils ont pour origine un son naturel ou bien une émission vocale propre à l'espèce humaine :

La plupart des mots de l'homme primitif avaient été formés à l'imitation des bruits qui frappaient son ouïe. C'est ce que nous appelons l'*onomatopée*. Instruit à entendre et à parler, il a figuré ses propres bruits vocaux, ses cris, ses interjections. C'est ce que nous appelons le *mimologisme*²⁵.

À la première catégorie appartiennent par exemple *fracas*, *cloche* ou *cliquetis*, dérivés de « bruits élémentaires et mécaniques²⁶ », à la seconde *huée* ou *brouhaha*. Cette bipartition donne lieu à une distinction supplémentaire, que Nodier explicite comme suit :

Il y a deux espèces d'onomatopées ou de fictions de noms : les premières qui sont les onomatopées naturelles, communes à tous les peuples, parce qu'elles sont formées sur un son qui ne varie pas ; les secondes, qui sont les onomatopées locales, propres à un seul idiome, parce qu'elles sont déterminées sur une figure ou un aspect des corps dont le signe est de convention²⁷.

Le signifiant linguistique est toujours tenu pour imitatif de cela même que représente le signe « pittoresque » qu'il sert à former, en sorte qu'un double rapport d'analogie s'établit entre la forme phonique des mots et, d'une part, leur signifié fondamental, d'autre part, leur référent. Mais il n'en va pas

22. *Ibid.*, chap. XIII, p. 173.

23. *Ibid.*, chap. XIII, p. 174.

24. Charles Nodier, *Dictionnaire des onomatopées françaises*, 1808-1828, n^{lle} éd., Genève, Droz, 2008.

25. *Ibid.*, s.v. HAHA.

26. *Examen critique des dictionnaires*, s.v. MIMOLOGISME (1829, p. 264).

27. *Dictionnaire, op. cit.*, s.v. COURLIS.

de même pour les termes qui, faute d'évoquer immédiatement un phénomène acoustique, se trouvent construits selon un processus de transposition analogique. Ainsi *redondance*, « dérivation figurée du son que rend un corps dur qui rebondit dans sa chute », ne constitue-t-il pas « une onomatopée propre, mais une onomatopée abstraite » parce ce nom désigne « une espèce de bondissement de la pensée, qui, après avoir frappé l'esprit, rejaillit et retombe avec moins de force ». Le mimétisme inhérent au signifiant ne se rapporte plus, en l'occurrence, à une qualité sonore du signifié ou du référent, mais à un *tertium comparationis* qui légitime seul l'expressivité d'une formulation résolument imagée.

Tout ne repose pas, pour autant, sur des associations ponctuelles et disparates. Où la langue fait système, à cet égard, c'est précisément dans les réseaux de correspondances qui en organisent les composantes. Ainsi Nodier a-t-il pu trouver chez de Brosses cette définition du nom de la *fleur* :

Une *fleur* n'a rien que la voix puisse figurer, si ce n'est la mobilité de sa tige flexible à tout vent. La voix saisit cette circonstance, et figure l'objet à l'oreille avec son inflexion liquide *FL* que la nature lui a donnée pour caractériser les choses fluides et mobiles²⁸.

D'isolée qu'elle était là, cette caractérisation devient dans le *Dictionnaire* – « FLEUR. Du bruit que fait l'air aspiré par l'organe qui recueille les parfums de la *fleur* » – le point d'ancrage morpho-phono-sémantique d'un ample paradigme structuré par le même appui consonantique. Sur cette matrice à la fois somatique et procédurale sont réputés être formés *flairer* (« par métonymie ») et *fleurer*, mais aussi « tous les termes qui figurent des émanations douces, des formes ondoyantes, des mouvements caressants » tels

flamme, qui est un corps impalpable et ténu, que le vent agite et balance ; *flatter*, qui est une action gracieuse au propre et au figuré ; *fléchir*, qui se dit en parlant de l'inclination molle et légère d'un corps souple, comme les jeunes plantes et les roseaux²⁹.

Tout est affaire d'éclairage, de point de vue ou plutôt d'écoute, en la matière. Quels que soient les processus de transposition qui viennent projeter dans le signe tel ou tel trait de l'objet signifié, ils supposent la prise en charge de l'expérience sensorielle, fût-elle abstraite par voie de comparaison sinon d'approximation.

L'onomatopoièse ainsi considérée place en somme « la nature dans la voix » (comme le notait Meschonnic) en même temps que le corps, en tant qu'il fait l'expérience du monde, dans la langue. À l'heure où nombre de recherches en sciences du langage visent à contester l'arbitraire du signe au

28. *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, 1765, t. I, p. 291.

29. *Dictionnaire, op. cit.*, p. 102.

titre d'un enracinement cognitif faisant de la langue, non point un pur système psychique mais une émanation du corps, tant social que physique, ce que Nodier disait de l'étymologie, comprise comme trace vivace de la genèse même des langues, n'a donc rien perdu de sa vigueur :

La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en soi et pour soi. [...] quiconque parle sans se rendre compte de la valeur originare de sa parole, et le ciel fasse grâce à tous ceux qui sont dans ce cas, en sait à peine la moitié. Ce qui fait vivre la parole n'y est plus³⁰.

30. *Notions, op. cit.*, p. 121.